

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 1^{er} octobre 2018 de 20h30 à 23h15

Etaient présents : DETHUNE Catherine, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, DEFORGE Marc et THILL Sébastien

Absents excusés : STEPHAN Murielle ayant donné procuration à DETHUNE Catherine
WOLTER Sylvain

Secrétaire de séance : DEFORGE Marc

Présentation participation citoyenne

La brigade de proximité a été créée le 1^{er} janvier 2018 pour être au plus proche de la population : aider les particuliers dans leurs démarches face au tribunal, intervenir pour rappeler la vigilance aux personnes âgées, assurer la prévention en matière de drogue, alcool, violences conjugales, ...

L'adjudant-chef Legris et le gendarme Dabonneville sont venus présenter le dispositif.

La participation citoyenne a pour but d'impliquer les citoyens dans le travail de la gendarmerie. Elle ne substitue en rien à leur action. Le voisin vigilant doit OBSERVER (ce qu'il se passe dans la rue, chez son voisin en son absence, ...), apporter du renseignement en indiquant tous véhicules suspects, toutes situations particulières. Il est enregistré dans une base de données, qui lui permet d'être reconnu par la gendarmerie lors de son appel et d'être prioritaire.

Le référent n'a pas un engagement à vie, il peut arrêter à tout moment.

Une convention doit être signée entre le Préfet, la gendarmerie et le Maire de la commune.

Pour notre commune, il faudrait au moins trois voisins vigilants.

Une réunion aura lieu tous les ans entre les gendarmes et les référents pour faire le point de l'année écoulée.

Les élus réfléchissent à l'éventualité de la mise en place du dispositif.

Approbation du précédent compte-rendu de la réunion du 3 septembre 2018

Par 7 voix pour et 1 abstention, le précédent compte-rendu est approuvé.

Reprise des concessions au cimetière : choix de l'entreprise

La première procédure de constatation des concessions à perpétuité à l'état d'abandon est close. Une consultation a été lancée pour reprendre les sépultures abandonnées.

4 entreprises ont été sollicitées, 2 ont répondu et une s'est excusée. Les critères de sélection sont : 60% pour la valeur technique et 40% pour le tarif.

Madame le Maire donne lecture des résultats de la consultation.

A l'unanimité, les élus décident de retenir les Pompes Funèbres Générales pour un montant maximum de 15 000€ TTC (le montant définitif sera fonction du nombre de reliquaires requis suite aux exhumations).

L'opération se déroulera sur deux exercices budgétaires.

Recrutement adjoint technique à mi-temps

Suite aux annonces parues sur le site Cap territorial et Pôle emploi, des candidatures ont été reçues et des entretiens d'embauche ont eu lieu. Un candidat ressort du lot. Il va lui être proposé un CDD de 2 ans avec une période d'essai de 3 mois.

Désignation membre commission de contrôle des listes électorales

La réforme de la gestion des listes électorales instituée à compter du 1^{er} janvier 2019, une commission de contrôle en lieu et place de l'actuelle commission administrative. Cette nouvelle commission sera chargée d'examiner les éventuels recours formulés contre les décisions d'inscription ou de radiation prises par le maire.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle sera composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet et d'un délégué désigné par le Président du tribunal

de Grande Instance. Actuellement les deux derniers délégués sont déjà en place. Un conseiller municipal hormis maire et adjoint au maire doit être désigné.

Madame Julie GUICHON se propose pour cette mission.

Tarification incitative ordures ménagères

Une réunion avec le SYMSEM a eu lieu en fin d'après-midi pour expliquer aux élus, les dispositifs de la prochaine collecte qui sera mise en place en 2019 avec la mise à disposition d'un bac muni d'une puce pour chaque foyer.

Les élus de la commune sont favorables au retour d'une Redevance d'ordures ménagères incitative. Le choix entre redevance et taxe sera soumis aux votes des élus de la communauté de communes.

Une réunion publique sera programmée courant 2019.

Soirée beaujolais nouveau

Elle se déroulera le samedi 17 novembre 2018.

Traiteur du restaurant les Tilleuls de Vitry la Ville propose une assiette de charcuterie accompagnée d'une salade piémontaise + salade verte + brie : 7€ /personne

La vaisselle sera fournie gratuitement si elle est rendue propre, sinon cela sera facturé 1.5 € /personne.

Les Délices de la Coole propose un entremet chocolat Framboise à 3.60€/personne

L'animation sera assurée par « **Suip'Son Animation** » pour 350€ : Alternance de danse et Karaoké

Un tarif unique est proposé à 12€/personne sans boisson.

La commission va se rapprocher du fournisseur de vin pour choisir un beaujolais rouge et un beaujolais rosé. La délibération sera donc prise en novembre.

Madame Françoise DESIRANT est régisseuse suppléante mais suite au départ de Madame Catherine CHEVRIER, elle devient régisseuse titulaire.

COMPTE RENDU

Commission animation

Plantations pour les 3 nouveaux nés : 24 novembre à 11h30

Les décorations de Noël seront installées semaine 48

Vœux de la commune : samedi 12 janvier 2019

PLU

Le diagnostic zones humides a été réalisé : aucune zone humide n'a été relevée sur le territoire.

Une réunion publique est organisée le lundi 22 octobre 2018 à 18h à la salle des fêtes

Avec un planning serré, le PLU pourrait être terminé au plus tôt en novembre 2019.

Réunion de chantier pour les travaux d'accessibilité à l'église

Début des travaux au plus tard le 22 octobre pour une fin de chantier au maximum mi-décembre.

Prochaine réunion de chantier le 19 octobre à 10h

Rapport sur l'eau

Les chiffres clés de 2017

La performance du service : 71.1% ; le rendement du réseau est supérieur aux objectifs fixés par le Grenelle 2.

Indice linéaire de perte : 2.17m3 /jour/km de réseaux

Qualité de l'eau : 100% des analyses sont conformes

Questions diverses

Free souhaiterait déployer ses infrastructures sur la commune pour une couverture optimale et conforme à ses licences et pour répondre aux attentes des administrés qui sont clients chez Free. Afin de réaliser leur couverture sur la commune en Haut Débit et Très Haut débit mobiles, Free recherche un site pour installer un site de radiotéléphonie mobile dans le nord d'Ecury.

La municipalité va leur proposer un rendez-vous pour obtenir davantage de renseignements.

Cet après-midi, un représentant de La Poste a exposé les nouveaux services du groupe pour pallier à la baisse du volume du courrier et à la hausse des colis liés au e-commerce.

A partir du 16 octobre 2018, la tournée du facteur va être modifiée et notre village ne sera desservi que l'après-midi.

Un adjoint au maire avait demandé les codes de la messagerie de la mairie pour pouvoir les consulter à distance. Madame le Maire lui avait répondu qu'elle préférerait qu'il consulte la messagerie sur place car les adjoints ont la clé des locaux et ont ainsi accès aux matériels pour éviter que les mots de passe sortent de la mairie.

Pour pouvoir répondre de manière officielle, Madame le Maire a demandé conseil auprès de l'Association des Maires qui indique qu'« il n'y a pas de règle en la matière. » Le Maire est « seul maître des libertés d'accès ». Madame le Maire reste donc sur sa position.

Certains administrés ont reçu des courriers de la part d'EDF les informant que leur compteur serait bientôt remplacé par LINKY. Que fait-on au niveau de la commune ? Si une délibération est prise, elle serait entachée d'illégalité.

Prochaines réunions :

Commission révision de la valeur locative des locaux professionnels : lundi 8 octobre 2018 à 18h

Commission environnement : mardi 9 octobre à 20h30

Fredon : présentation plan de gestion différenciée aux élus des trois communes : lundi 15 octobre 2018 à 18h00

Réunion avec les usagers de l'aérodrome : mardi 16 octobre à 20h30

Commission communication : mercredi 17 octobre 2018 à 20h30

Réunion publique du PLU : lundi 22 octobre à 18h00 à la salle des fêtes

Commission animation : lundi 29 octobre à 18h00

Conseil municipal : lundi 5 novembre 2018 à 20h30